

Green business**Novance met au point un liant végétal pour peinture**

Le chimiste exploite sa double compétence dans les polymères et les huiles végétales.

CHIMIE

En partenariat avec le fabricant de peintures Maestria, Novance lance une gamme de liants pour peinture éco labellisée à base de polymères d'huile végétale. Et ce n'est qu'une première étape. Filiale de Diester Industrie, elle-même filiale du groupe Sofiprotéol, Novance (60 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008, 123 salariés) est en phase de pré industrialisation pour une gamme de liants 100 % végétale, sans composé d'origine pétrochimique. « Nous envoyons actuellement des échantillons tests aux clients », confie Alain Lemor, responsable R & D chez Novance.

L'enjeu est de réaliser des produits aux performances comparables à celles des liants issus de la pétrochimie pour ce qui concerne le séchage, le durcissement, le caractère lessivable ou le pouvoir couvrant. Enfin, la peinture doit pouvoir offrir un aspect mat, satiné mais également brillant, plus difficile à obtenir. Le chimiste installé à Compiègne (Oise) a mis au point des résines alkydes végétales en émulsion dans l'eau, qui présentent l'intérêt d'être renouvelables, non toxiques, non écotoxiques et d'offrir une teneur réduite en émissions de COV (composés organiques volatils). Ces résines, observe Alain Lemor, permettent de « préparer des peintures satinées et même brillantes d'une qualité pratiquement équivalente à celle des résines à base de composés issus de la pétrochimie ».

NOUVELLES NORMES

La réglementation a-t-elle motivé la fabrication de ce liant pour peinture complètement végétal ? Pas directement. Novance estime être poussée par ses clients — fabricants de peinture — eux-mêmes sollicités par les grandes surfaces de bricolage soucieuses de commercialiser des produits respectueux de l'environnement. La société est, en même temps, convaincue de préparer l'avenir : « L'écolabel pour les peintures ne prend pas en compte le critère de "renouvelabilité" à ce jour, mais il y a de fortes chances pour qu'il l'intègre à l'avenir. C'est déjà le cas pour les bio lubrifiants », croit savoir Alain Lemor.

Novance a par ailleurs anticipé la directive européenne 2004-42/CE qui limite la teneur en solvant à moins de 30 g par litre pour les peintures mates (100 g par litre pour les satinées) à compter de 2010. « C'est chimiquement quasi irréalisable en milieu solvant et implique donc de basculer la production en milieu aqueux. »

Fabricant de produits industriels à base d'huiles végétales, Novance a créé une gamme complète de bio lubrifiants éco labellisée. Elle vient d'apprendre qu'elle était le fournisseur exclusif de l'Office national des forêts (ONF) pour l'huile de chaîne de tronçonneuse de cette gamme, sur l'ensemble du territoire français.

Claire Garnier, à Rouen 60 millions C'est le chiffre d'affaires réalisé par 'entreprise en 2008.